M. GILBERT HARVEY

M. GILBERT HARVEY :

Comme je vous dis, ça va être moins élaboré, c'est surtout les présentations précédentes. C'était pour le futur, mais moi, c'est surtout pour le présent que je veux faire une présentation, une petite présentation, OK? C'est concernant… toute votre présentation, c'est sur l'avenir, mais comme je vous dis, nous autres, il y a un problème présentement, et c'est à ça, j'en profite de cette occasion pour nous faire entendre une autre fois.

Je me suis déjà fait entendre précédemment, mais là, une autre fois, ça serait plus, peut-être, convaincant. Depuis 2020 : une dégradation de la qualité de vie des résidents de la 19e Avenue, section entre les rues Jean-Talon et Bélair, s'est détériorée. La circulation a augmenté énormément depuis les aménagements de l'intersection Pie-IX et Jean-Talon.

On dit : la 19e Avenue est située entre Saint-Michel et Pie-IX, et on est la seule avenue qui rejoint le boulevard Crémazie jusqu'à la rue Beaubien, avec seulement un feu de circulation qui est situé au coin de Bélanger et 19e Avenue. Les autres endroits, les autres intersections, soit Villeray et Everett, c'est seulement des stops, des quatre stops, et souvent, c'est des stops américains que les gens font. Ça fait qu'ils en profitent.

LE PRÉSIDENT :

Pardon, monsieur.

M. GILBERT HARVEY :

Oui?

LE PRÉSIDENT :

Mais le lien avec la présentation, le projet dont on parle aujourd'hui, s'il vous plaît, est-ce que vous pouvez l'établir?

M. GILBERT HARVEY :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

La 19e c'est à l'ouest de Pie-IX?

M. GILBERT HARVEY :

À l'ouest, elle est tout de suite… la 4e, à l'ouest de Pie-IX.

LE PRÉSIDENT :

C’est ça. Donc, c'est un peu à l'extérieur du périmètre de notre projet. Si vous pouvez juste faire le lien avec le…

M. GILBERT HARVEY :

OK, oui. C'est parce que depuis la construction sur Pie-IX, la circulation est déviée par notre rue à ce moment-là. Ça fait que ce qui apporte une augmentation énorme. On comprend qu'on ne peut pas arrêter la circulation, on ne peut pas l'enlever, ça, il faut que les autos passent à un endroit. Mais c'est la vitesse où que les autos passent dans notre section, parce que sur toute la rue, à partir de Crémazie jusqu'à Beaubien, il y a des dos d’âne.

On est la seule section qui n'a pas de dos d’âne, et ce qui fait que les autos, c'est le seul endroit qu'on peut aller vite sur notre rue, et ça fait qu'ils en profitent à ce moment-là. Ça fait que tout ce qu'on demande, c'est, comme je vous dis, c'est pour régler un problème qui a été causé surtout depuis que Pie-IX est fermée à la circulation. On demande des dos d’âne. C'est seulement ça qu'on vous demande.

J'étais allé il y a quelques années, il y a deux ans, environ, sur l'apaisement de la circulation dans notre quadrilatère, et il n'y avait rien qui s'était fait, ils ne proposaient rien pour notre rue. Et depuis, comme je vous dis, c'est depuis que l'arrêt de la circulation, le problème est criant en force.

Il y a beaucoup de circulation, on ne peut pas l'enlever, mais c'est la vitesse qu'on veut. Ça fait que tout ce qu'on demande, on veut se faire entendre une autre fois : des dos d’âne dans notre coin, c'est tout ce qu'on demande. C'est tout.

LE PRÉSIDENT :

C'est tout?

M. GILBERT HARVEY :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous avez déjà soumis ces demandes-là à l'arrondissement?

M. GILBERT HARVEY :

Oui. Ça a déjà été soumis il y a environ sept ans. Il y avait eu deux pétitions, une pétition pour des dos d’âne et une pétition pour exiger des vignettes de stationnement dans notre rue, sur notre bout de rue. Celle des vignettes a été acceptée sans problème, on sait pourquoi, et la nôtre a été refusée.

À l'époque, c'était les anciennes… ça fait environ sept ans. Ça fait qu'on nous avait dit que c'était pour une question de sécurité puis d'achalandage. Mais à l'époque, ce n'était pas fermé encore, notre section n'avait pas été fermée encore.

Ça fait que maintenant, depuis ce temps-là, parce que notre rue est achalandée, de 2020 à 2023, il y avait quatre autobus qui passaient aux 10 minutes sur la rue. Et à l'automne 23, la circulation a été remise sur Pie-IX. On a perdu les autobus qui faisaient Pie-IX direction nord-sud, et à l'automne 2024, on a encore fermé Pie-IX, et là, c'est temporaire, mais jusqu'en 2031.

Ça fait que tout ce qu'on veut, c'est l'apaisement de la circulation dans la rue. On ne peut pas arrêter les autos de circuler, mais on veut l'apaisement de la circulation.

LE PRÉSIDENT :

Quand vous dites fermer Pie-IX, Pie-IX n'est pas fermé, vous voulez dire quand ils ont construit le SRB Pie-IX, c'est ça?

M. GILBERT HARVEY :

Oui, oui, quand Pie-IX était fermé en direction nord-sud.

LE PRÉSIDENT :

Donc, vous voulez des mesures d'atténuation?

M. GILBERT HARVEY :

Oui, ils passaient par notre rue pour éviter, ça passait par Bélanger.

LE PRÉSIDENT :

Mais est-ce que c'est dû aussi à la fermeture de Jean-Talon?

M. GILBERT HARVEY :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Qui fait que les voitures passent par les rues secondaires?

M. GILBERT HARVEY :

Oui, oui, oui, parce que pour éviter, parce qu'ils passent sur notre rue, ils vont soit par Bélair, continuer dans le stationnement du centre d'achats, ou ils passent par Bélanger, où il y en a, des camions.

Notre rue est défendue pour les camions. Il y a des camions qui passent. On nous avait dit, lors des présentations concernant le métro, qu'il n'y aurait aucun camion qui passerait dans notre rue; il y a beaucoup de camions qui passent dans notre rue encore. Ça fait que c'est juste sensibiliser.

LE PRÉSIDENT :

OK. Donc, en principe, jusqu'à 2031...

M. GILBERT HARVEY :

Pardon, oui.

LE PRÉSIDENT :

2031 est la durée des travaux du secteur. Moi, ce que j'ai noté, c'est votre besoin pour des mesures d'atténuation contre la circulation, la vitesse dans les rues secondaires, donc votre rue.

M. GILBERT HARVEY :

C'est la vitesse. C'est la vitesse, c'est seulement ça. Oui. Oui.

LE PRÉSIDENT :

OK.

LA COMMISSAIRE :

Bien, peut-être un commentaire, là. Bon, vous comprendrez, on ne fera peut-être pas de miracle, là. Nous, on est là pour vous entendre puis faire des recommandations, mais moi, je vous encourage.

Vous avez dit il y a sept ans, vous avez fait une démarche. Il y a un an, il y a eu une élection municipale, il y a eu une nouvelle administration municipale. Je vous encourage à refaire

ces démarches-là auprès des nouvelles personnes élues du quartier. Peut-être que ça pourrait être bénéfique.

M. GILBERT HARVEY :

Oui, mais on n'y croit plus. On l'a déjà fait, puis ça ne s'est pas fait, même si c'est une nouvelle administration. La tête a changé, mais le conseil municipal, il est encore du même parti. Ce qu'on nous avait refusé.

LA COMMISSAIRE :

J'aurais peut-être une petite question.

M. GILBERT HARVEY :

Oui.

LA COMMISSAIRE :

J'ai lu l'opinion que vous nous aviez transmise, et vous venez de le mentionner : suite aux pétitions, les vignettes de stationnement ont été accordées. Les dos d’âne, la Municipalité vous avait répondu qu'un dos d’âne, c'est utilisé s'il y a un parc ou une école.

M. GILBERT HARVEY :

Oui.

LA COMMISSAIRE :

Mais vous, votre souci, c'est la vitesse, en fait.

M. GILBERT HARVEY :

Oui.

LA COMMISSAIRE :

Puis on peut croire qu'avec la transformation du quartier, il y aura d'autres chantiers, il y aura peut-être d'autres déviations, mais seriez-vous satisfait avec d'autres mesures?

M. GILBERT HARVEY :

De dos d'âne?

LA COMMISSAIRE :

Autre chose. S'il y a d'autres mesures.

M. GILBERT HARVEY :

Seulement des... bien, c'est ce qui ralentit la circulation, parce que même, des fois, il y avait, sur la 20e Avenue, ils avaient installé une espèce de panneau signalisateur qui indiquait la vitesse des autos. Puis je connais quelqu'un qui habite là, puis elle a dit : « Ça ne change pas tant que ça, ça, ces affaires-là. » Ils les voient, mais... ça fait que…

LA COMMISSAIRE :

OK, parce que c'est quand même important de considérer le point des nécessaires déviations de circulation quand il y a des gros projets. Donc, votre point de vue, c'est important pour qu'on souligne l'intérêt de réfléchir à différentes mesures d'atténuation.

Il y a peut-être des mesures auxquelles on n'a même pas pensé à date, donc merci de le souligner…

M. GILBERT HARVEY :

Parce qu'on en…

LA COMMISSAIRE :

… parce que c'est nécessaire, parfois, de la dévier, je pense que vous reconnaissez ça, mais c'est des mesures d'apaisement, mais ça se peut que les dos d'âne, vous êtes convaincu que c'est une bonne mesure, mais je suis certaine qu'il pourrait y avoir d'autres mesures. L'important, c'est de retrouver votre rue avec une circulation.

M. GILBERT HARVEY :

Oui, oui, parce qu'on est une rue résidentielle, pas une rue de blocs appartements…

LA COMMISSAIRE :

C'est ça, une vitesse raisonnable. Parfait. Bien, je vous remercie.

M. GILBERT HARVEY :

OK, c'est correct.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous avez d'autres questions ou commentaires?

M. GILBERT HARVEY :

Est-ce qu'on a une réponse? Est-ce que quelqu'un va m'entendre?

LE PRÉSIDENT :

Ah, bien là, ce que nous, on fait, c'est qu'on rédige notre rapport en fonction de ce qu'on entend lors des audiences. Évidemment, il y a des sujets qui sont peut-être extérieurs au périmètre, mais je pense que ce que vous avez mentionné, ça doit affecter beaucoup de rues dans le secteur.

Donc, il y a besoin d'atténuation de mesures qui, normalement, sont mises en place quand il y a des développements. Alors, on va voir, on va le mentionner.

M. GILBERT HARVEY :

OK, je vous remercie de m’avoir écouté.

LE PRÉSIDENT :

Merci. Je vous remercie beaucoup. Bonne journée.

M. GILBERT HARVEY :

Au revoir.